

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-7 à L. 2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Villa du Prieuré :

LUNDI 20 JUILLET 2026 à 20 H 30

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 15 juin 2026

Finances

Travaux SYANE - Opération Chemin de la Liaz – Complément pour avenant

Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF des recettes issues de la vente des bois

Coupes de bois – Approbation de l'état d'assiette de l'année 2027

Ressources humaines

Modification du tableau des emplois permanents

Domaine et patrimoine

Conventions d'occupation précaires de locaux communaux aux associations locales (année 2026 – 2027)

Modification de la convention d'occupation précaire du domaine public de la parcelle AB 518 – Restaurant l'Oasis

Affaires scolaires

Renouvellement du partenariat avec l'Espace d'Animation du Laudon

Convention de prestation de service avec l'AS Lac Bleu

Convention d'occupation précaire du groupe scolaire pour l'aide aux devoirs – Association ASAP

Mise à jour du règlement intérieur de la garderie périscolaire

Convention triennale avec l'Etat - Tarification sociale de la cantine – Mise en place de la « cantine à 1 euro »

Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal

Informations diverses

A Sevrier, le 13 juillet 2026

LE MAIRE,
Bruno LYONNAZ

